

mardi 29 août 2017

## Argenteuil investit massivement pour l'avenir de ses jeunes et appelle le Gouvernement à la raison !

Georges Mothron et son équipe viennent d'investir massivement dans les écoles argenteuillaises afin d'améliorer le quotidien des élèves.

La municipalité a consacré durant juillet et août un peu plus de 1,2 million d'euros dans les différentes écoles de la ville. Cette somme très importante a notamment permis :

- la rénovation de 5 classes de maternelle du groupe scolaire Pierre-Brossolette pour 123 000 €,
- la rénovation de 5 classes au sein du groupe scolaire Joliot-Curie pour 120 000 €
- la réfection de la cour du groupe scolaire Ambroise-Thomas pour 300 000 €

Là où certains mettaient du sable sur un parking, nous préférons investir pour l'avenir de nos enfants.

### Appel à la raison

Toutefois, le Maire d'Argenteuil, comme la plupart de ses collègues, est extrêmement préoccupé par la rentrée scolaire et appelle le Gouvernement à la raison.

En effet, à l'heure où nous écrivons, le projet de loi de finances est encore extrêmement flou. L'on sait que 20 milliards d'économies doivent être réalisées l'année prochaine. Les collectivités, après le Plan Valls, risquent, une nouvelle fois d'être mises à contribution sans compensation !

Avec le dédoublement des classes de CP et de CE1, soit 12 élèves par classe, Argenteuil a créé pour la rentrée scolaire 7 classes supplémentaires. À la rentrée prochaine (2018), si le gouvernement décrète que toutes les classes de CP et de CE1 situées en zone de réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+) doivent être ramenées à 12 élèves, cela signifierait pour Argenteuil la création de 104 classes. Cela sans aucune compensation financière de l'État qui se défaussera, comme à l'accoutumée, sur les collectivités territoriales.

Georges Mothron ne peut que se réjouir de la qualité accrue de l'enseignement qui sera délivré à nos enfants en plus petit nombre, mais considère comme indispensable, si ce dispositif est élargi, qu'une compensation financière soit attribuée aux communes étant appelées à financer une mesure d'une telle ampleur.

Contact : cabinet du maire

**Mathieu Séguran**

tél. : 01 34 23 41 04

mathieu.seguran@ville-argenteuil.fr

01 34 23 41 00

argenteuil.fr  



communiqué de presse